



Commune de **SAINTE-ODE**
Déclaration de Politique générale
Législature 2019-2024

1. INTRODUCTION	3
2. LES LIGNES DE FORCE	3
➤ Le développement durable	3
➤ La démocratie participative.....	4
➤ Une « commune intelligente » - Smart Village	5
➤ Une administration efficiente au service des citoyens.....	5
➤ Une gestion financière saine et rigoureuse – une fiscalité contenue.....	6
3. LES THEMATIQUES DU PLAN.....	6
➤ La sécurité	6
➤ L'aménagement du territoire et l'urbanisme.....	7
➤ La mobilité.....	7
➤ L'énergie et la transition énergétique.....	8
➤ Les travaux	9
➤ La propreté.....	9
➤ L'environnement.....	10
➤ L'enseignement.....	10
➤ L'extrascolaire	11
➤ Le développement économique	11
✓ Le commerce.....	11
✓ L'économie	12
✓ L'agriculture	12
➤ Le sport.....	12
➤ La culture	12
➤ Le tourisme	13
➤ Une commune intergénérationnelle.....	13
✓ La petite enfance	13
✓ La jeunesse	13
✓ Les seniors	14
➤ Action sociale et CPAS	14
➤ Le logement	15
➤ Le vivre ensemble	15
➤ La santé	15
➤ La citoyenneté et le devoir de mémoire	16
➤ Une commune ouverte sur le monde.....	16
✓ Le jumelage	16
4. VOLET BUDGETAIRE.....	17

1. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, la nouvelle majorité issue des élections du 14 octobre 2018 a le plaisir de présenter au Conseil communal sa Déclaration de Politique générale 2019-2024.

Loin de constituer un catalogue de bonnes intentions, nous avons voulu que ce document visant à définir les objectifs et les priorités de la majorité pour les 6 prochaines années, détaille au contraire des mesures très concrètes. Précisons qu'il peut être sujet à modifications en fonction de circonstances et de contingences particulières provenant notamment d'autres niveaux de pouvoir (Région, Etat Fédéral ou Europe).

Véritable contrat passé entre la majorité et les citoyens de Sainte-Ode, cette Déclaration, conforme à nos valeurs de développement, de justice et de solidarité, sera, dans quelques semaines, déclinée en Programme Stratégique Transversal (PST), l'outil de gouvernance moderne imposé à toutes les communes.

La nouvelle majorité est pleinement consciente du défi qui s'offre à elle. Notre volonté est de donner le meilleur de nous-mêmes pour mériter la confiance que nos concitoyens nous ont accordée, de mettre en œuvre, le projet cohérent sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années et de concrétiser les chantiers que nous avons imaginés.

Mais, au-delà du soutien qui nous a été apporté, nous avons aussi entendu les messages exprimés par les électeurs et notre volonté est bien de répondre à leurs attentes. Cette volonté s'est déjà manifestée via la distribution des compétences scabinales dont certaines sont bien évidemment transversales.

C'est avec confiance et détermination que nous nous engageons dans la réalisation de ces objectifs au départ d'un projet dessiné sur le long terme (plus d'une législature) afin de fixer le cap à suivre.

2. LES LIGNES DE FORCE

➤ Le développement durable

Loin d'être un concept théorique, cette thématique doit, d'évidence, devenir un élément incontournable de notre vision politique et nous impose un changement radical dans notre gestion au quotidien.

Il est en effet de notre devoir, en tant qu'autorité publique, d'affirmer l'engagement de notre commune dans le développement durable, d'en intégrer les principes dans l'ensemble de nos politiques et de mobiliser et conscientiser les acteurs communaux aux côtés de la société civile afin que cette impulsion puisse contribuer à ne pas compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

En effet, l'urgence climatique et la surconsommation nous poussent à organiser et à repenser le quotidien différemment (promouvoir les circuits courts, lutter contre le gaspillage, continuer à soutenir les initiatives zéro déchet...).

Il relève ainsi de notre responsabilité de conjuguer harmonieusement responsabilité écologique, réalisme économique et justice sociale.

Les enjeux du Développement durable revêtent un **caractère transversal** imposant une déclinaison dans de multiples secteurs (gouvernance, travaux, bâtiments, énergies, enseignement, environnement, aménagement du territoire, urbanisme, mobilité, logement, culture, loisirs, économie, marchés publics, vie associative, déchets, communication, ...). L'ensemble des services communaux seront donc totalement et étroitement impliqués dans notre engagement qui s'appuie par ailleurs sur une autre démarche : **la participation citoyenne**.

Dès lors, afin de réaffirmer notre engagement et de concrétiser sur le long terme cette dynamique ambitieuse, notre volonté est de :

- Mettre en œuvre les politiques qui nous permettront de respecter notre adhésion à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie visant à contribuer à mettre en œuvre les objectifs de l'Union européenne de réduction de 40% des émissions des gaz à effet de serre d'ici à 2030
- Inclure systématiquement des clauses environnementales, sociales et éthiques dans les marchés publics.

➤ La démocratie participative

Nos maîtres-mots : transparence – information – dialogue.

Dans un souci de cohérence par rapport à la volonté de la majorité d'inscrire Sainte-Ode dans un processus de développement d'un cadre de vie harmonieux et durable, nous avons pour ambition, dans une démarche complémentaire au fonctionnement démocratique représentatif, de renforcer le principe de la démocratie participative en assurant au citoyen sa place au cœur de la réflexion politique.

Dans le contexte latent de défiance de la population à l'égard des politiques et des institutions, notre but est en effet de développer un climat de confiance avec nos concitoyens et de donner un nouveau souffle à la démocratie de proximité.

Notre commune dispose déjà depuis plusieurs années d'un Conseil communal des Enfants, d'une CCA, Commission Communale de l'Accueil et d'une CCATM, Commission consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

Par ailleurs, il ne peut y avoir de participation sans information. Des moyens de communication performants devront donc être créés et les canaux de diffusion de l'information (notamment les réseaux sociaux et les outils numériques) devront être développés afin de toucher un maximum de citoyens.

Notre volonté est d'aller plus loin encore, dans un souci de renforcement de la démocratie au niveau local.

Pour ce faire, nous comptons :

- Arriver à assurer la retransmission en direct des séances du Conseil communal via internet
- Consulter les citoyens sur les grands dossiers grâce aux possibilités offertes par la consultation numérique
- Créer un Conseil consultatif des Aînés
- Adapter nos vecteurs d'information en fonction de l'évolution de la technologie

➤ Une « commune intelligente » - Smart Village

La commune intelligente est d'abord une commune mieux gérée grâce aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). Cependant, l'utilisation de ces technologies ne crée pas en soi une commune intelligente.

Une commune intelligente est celle qui se construit autour des besoins de ses habitants sur le long terme. Elle se définit donc comme une commune qui lie le développement urbanistique au développement humain. Elle impose une stratégie globale, une véritable mission de planification en matière d'investissements à réaliser : les technologies devront être associées à des choix judicieux en matière de gouvernance.

La gestion « intelligente » touche en effet de multiples domaines comme l'éclairage, la mobilité, la sécurité, la gestion énergétique des bâtiments communaux mais aussi l'urbanisation, la gestion des déchets et bien d'autres domaines du quotidien afin de réduire notre empreinte énergétique et conduire vers une gouvernance durable.

Sainte-Ode doit être préparée à intégrer cette révolution dans son fonctionnement quotidien.

Nos objectifs, pour cette mandature, consistent à :

- Résorber le retard pris dans la couverture GSM et internet de notre territoire
- Mettre en œuvre les nouvelles technologies de gestion intelligente tout en préservant le respect des libertés individuelles et en réduisant la fracture numérique
- Finaliser la mise en place d'un portail numérique afin d'augmenter l'offre de services en ligne et l'interaction avec les citoyens
- Accentuer, par le biais des nouvelles technologies, le dialogue entre l'administration et les habitants

➤ Une administration efficiente au service des citoyens

Une architecture rénovée de notre réseau informatique, des outils de gestion performants, un état d'esprit dynamique et « orienté service » vont devoir se mettre en place.

Nous devons organiser nos efforts pour répondre aux attentes des citoyens de manière qualitative et efficiente.

Notre volonté, en termes de gestion des ressources humaines et d'amélioration continue de notre administration, est donc de :

- Mettre en œuvre un management par la qualité en veillant à l'épanouissement de chacun
- Implémenter le Plan Stratégique Transversal en soutien de la Déclaration de Politique Générale
- Accroître l'efficacité des services communaux par la mise en place d'indicateurs, de tableaux de suivi des activités, etc.
- Augmenter les formations à destination de tous les métiers exercés au sein de notre administration (administratif et/ou technique)
- Maintenir les heures d'ouverture de certains services en soirée ou sur rendez-vous
- Offrir aux agents communaux un cadre de travail adapté aux exigences d'un service public de qualité (Il est évident que pour aboutir, cette volonté demandera plus qu'une législature...)

➤ Une gestion financière saine et rigoureuse – une fiscalité contenue

Notre commune est présentée comme une commune dont la santé financière est bonne. Cette affirmation ne doit cependant pas occulter les enjeux de la prochaine mandature : les investissements liés au financement de la maison de village de Lavacherie, à celui de la liaison lente entre Lavacherie et Amberloup, mais aussi à l'aménagement de la place Sainte-Mère-Eglise à Amberloup vont à eux seuls phagocyter notre capacité d'investissement pour les 3 ou 4 prochaines années. Tenant compte de notre souhait d'assurer la mise en œuvre d'un plan communal de mobilité, la transition numérique et énergétique, l'embellissement de nos centres de villages, les investissements essentiels pour l'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble de notre territoire, notamment en matière de voiries, la prise en charge du financement des pensions statutaires, le financement de la zone de secours ainsi que celui de Vivalia 2025 et de la zone de Police, nous ne pourrions y parvenir qu'en portant un projet sur le long terme dont cette mandature devra constituer le socle.

La fiscalité de notre commune demeure parmi les plus hautes de Wallonie voire de Belgique. Les taux des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier sont supérieurs à ceux pratiqués ailleurs. La réforme de cette fiscalité ne pourra toutefois s'opérer immédiatement dès lors que les engagements financiers décrits ci-avant laissent fort peu de marge de manœuvre.

Nos objectifs pour cette mandature sont donc les suivants :

- Assurer une gestion transparente et rigoureuse des deniers publics
- Contenir tant que faire se peut, les impôts communaux à un niveau acceptable
- Optimiser les outils de gestion financière
- Refuser les dépenses somptuaires
- Chasser les gaspillages éventuels
- Adapter et accentuer le programme d'investissement pour l'amélioration des performances énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux
- Mener une politique active de recherche et d'obtention de subsides
- Etudier et si besoin, revoir et actualiser toutes les conventions liant la Commune avec des tiers
- Mettre en place un contrat de gestion avec les associations et asbl subventionnées par la Commune

3. LES THEMATIQUES DU PLAN

➤ La sécurité

La sécurité, première des libertés, est un droit auquel aspire chacun d'entre nous. Veiller à la sécurité des personnes et des biens ainsi qu'à la sécurité routière constitue une de nos missions fondamentales en tant qu'autorité publique.

Notre volonté est donc de poursuivre les efforts consentis jusqu'à présent en faveur de notre Zone de Police afin de lui permettre de mener ses missions de service à la population de manière optimale.

Nous avons dès lors comme objectifs de :

- Renforcer l'utilisation de radars préventifs et répressifs si besoin
- Renforcer les patrouilles là où temporairement cela devrait s'avérer nécessaire
- Sécuriser nos voiries
- Intensifier les actions en matière de techno-prévention pour diminuer les vols dans les habitations (surveillances d'habitations, visites de prévention-cambriolages, ...)
- Mener des actions de sensibilisation et de prévention en matière de sécurité, notamment à destination des écoles
- Durcir la politique en matière de poursuite des incivilités, sources de nuisances pour les citoyens

Par ailleurs, nous continuerons, aux côtés des autres communes de la Province, à doter la Zone de secours du Luxembourg des moyens nécessaires à son fonctionnement, dans le respect des missions essentielles de protection accomplies par nos pompiers.

➤ L'aménagement du territoire et l'urbanisme

« Un bon aménagement du territoire pour une bonne urbanisation ».

Une vision globale cohérente du territoire de Sainte-Ode doit être menée au regard des perspectives de développement économique et urbanistique, de défi démographique, de mobilité, d'environnement, de durabilité, d'augmentation de la qualité de vie ...

Nous nous engageons donc à :

- Etudier la mise en place pour l'ensemble de notre territoire d'un Schéma de Développement communal (S.D.C.) qui devrait servir de référence dans le cadre de nos décisions futures en matière d'aménagement du territoire.
- Poursuivre le fonctionnement de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) afin de permettre au citoyen de prendre part à la réflexion sur la structuration urbanistique et le bon aménagement de notre territoire.
- Concrétiser l'embellissement des centres de villages
- Favoriser le déplacement doux (trottoirs, ...)

➤ La mobilité

La mobilité (incluant la sécurité routière) constitue sans nul doute un défi majeur de cette mandature. Les besoins en la matière sont en forte croissance et sont en partie déterminés par nos modes de vie. Les questions de mobilité doivent être analysées de manière globale avec d'autres thématiques (aménagement du territoire, emploi...) au sein de l'entité, voire d'entités voisines. Dans un contexte d'urgence climatique, il importe de repenser fondamentalement nos modes de déplacement tout en gardant constamment à l'esprit la sécurité routière.

Nous nous engageons à étudier la mise en œuvre d'un plan communal de mobilité et, à travers celui-ci :

- Développer les infrastructures pour les modes de déplacement doux (trottoirs et signalisation adaptée)
- Renforcer la sécurité routière, notamment autour des écoles et dans les villages

Concrètement, cela signifie entre autres :

En termes d'infrastructures :

- Poursuivre l'intégration systématique des deux roues dans les nouveaux projets d'aménagement des voiries, en veillant à la continuité des aménagements et en prêtant une attention particulière aux points dangereux.
- Prévoir une possibilité de rechargement électrique pour vélos et véhicules
- Planifier un entretien régulier et efficace des sentiers communaux

En termes de sécurité routière, notamment autour des écoles et dans certains villages :

- Maintenir la présence de surveillants habilités aux heures d'entrée et de sortie des écoles

En termes d'intermodalité :

- Dialoguer avec l'Opérateur de Transports de Wallonie (OTW, ex-TEC) en vue d'optimiser l'offre de transport en commun

➤ **L'énergie et la transition énergétique**

Notre Commune, au même titre que les autres communes, reste un acteur incontournable pour relever les défis actuels de la transition énergétique, que ce soit par la maîtrise des consommations énergétiques ou le développement des énergies renouvelables.

En effet, la transition s'impose dès lors que les besoins vont augmenter et ne plus correspondre à la disponibilité de l'énergie sur le marché notamment suite à la sortie du nucléaire qui est programmée.

Conscients des enjeux du développement durable et du réchauffement climatique, nous comptons mener une politique ambitieuse en la matière.

Nous avons ainsi pour objectifs de :

- Respecter les engagements découlant de notre adhésion à la Convention Mondiale des Maires pour le climat c'est-à-dire à nous engager, aux côtés de 7755 autres collectivités locales, à soutenir la mise en œuvre de l'objectif européen de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030
- Poursuivre le diagnostic énergétique des bâtiments communaux afin d'identifier les investissements productifs d'économie d'énergie, voire, quand c'est possible, de production d'énergie
- Réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux
- Débuter les travaux d'isolation en nous concentrant en premier lieu sur les bâtiments les plus énergivores

➤ Les travaux

Notre volonté est

En matière de voiries :

- De poursuivre les travaux nécessaires à l'entretien régulier de nos voiries
- D'assurer les travaux de fleurissement de nos villages
- D'entamer la création de trottoirs

En matière de bâtiments et de patrimoine :

- D'assurer l'inventaire énergétique des bâtiments communaux et de veiller à leur certification PEB
- De poursuivre l'entretien des bâtiments scolaires, en veillant à limiter au maximum l'empreinte climatique
- De procéder à l'aménagement de nos cimetières

En matière de lutte contre les inondations :

- De veiller à l'entretien rigoureux des avaloirs.

➤ La propreté

La propreté, un combat quotidien, constitue un élément clé de la qualité de vie d'une commune. A l'instar de bon nombre d'autres communes, nous sommes confrontés à de nombreux dépôts sauvages et à de multiples actes d'incivilités. Il est indispensable que chaque citoyen endosse sa part de responsabilité. Ce n'est qu'ensemble, au travers un réel partenariat, que nous parviendrons à améliorer la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous.

Notre volonté est donc, durant cette mandature, de :

- Travailler à la propreté de la Commune
- Travailler à un entretien régulier des cimetières
- Durcir la politique en matière de poursuite des incivilités (Dépôts sauvages, jet de canettes...)
- Poursuivre les campagnes de sensibilisation et notamment l'opération « Commune propre »
- Soutenir les initiatives de transition visant à limiter les déchets tel le projet « Zéro déchet »
- Soutenir les associations qui fournissent des efforts réels et concrets en termes de réduction des déchets et prennent en compte le critère du développement durable dans leurs activités
- Intensifier la sensibilisation des élèves au respect de la nature et de la propreté par des campagnes d'information dans les écoles et la mise en place de semaines vertes à la place des semaines blanches
- Promouvoir l'utilisation de poubelles sélectives

➤ L'environnement

Afin d'inscrire notre Commune dans la voie du développement durable, nous avons l'ambition de faire de Sainte-Ode, une commune où les intérêts des générations futures seront sauvegardés, un lieu tout à la fois socialement équitable, soutenable sur le plan environnemental, économiquement performant, et géré de manière participative. Il est en effet essentiel que les habitants soient de véritables partenaires de la conservation et de la mise en valeur de notre patrimoine naturel.

Notre volonté est dès lors de :

- Instaurer des actions dans les écoles (biodiversité, réduction des déchets, abeilles, fruits locaux, collations équitables...)
- Susciter la création de potagers dans les écoles
- Accentuer la préservation des butineurs essentiels à notre vie : plantation de mellifères, journée de l'abeille, de l'arbre, hôtels à insectes, végétalisation des cimetières pour créer des corridors biologiques, Plan Maya...
- Poursuivre la gestion des cours d'eaux avec le Contrat de Rivière Ourthe

➤ L'enseignement

L'éducation constitue pour nous une priorité majeure. Notre Commune est, depuis de nombreuses années, reconnue pour la qualité de son enseignement.

L'école doit en effet être cet ascenseur social permettant à chacun, peu importe son origine socio-culturelle, de s'épanouir, de se dépasser et de créer sa place dans la société. Une école de qualité, exigeante, en est la meilleure garantie.

Dès lors, pour cette nouvelle mandature, nous nous engageons :

A maintenir l'école comme lieu de réduction des inégalités, et donc à

- Sensibiliser les établissements sur les enjeux de la gratuité scolaire
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap
- Soutenir les classes DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des Elèves Primo-Arrivants). L'apprentissage de la langue est en effet un élément prioritaire d'intégration et de socialisation pour les nouveaux habitants.
- Accorder une attention spécifique aux écoles des devoirs

A garantir l'école comme lieu d'épanouissement et de développement de l'enfant (et de l'adulte), avec et par ses compétences, et donc à

- Eviter le décrochage scolaire via la remédiation
- Encourager les pédagogies individualisées et différenciées ainsi que la détection des troubles d'apprentissage

A promouvoir nos écoles comme lieux d'échanges, et donc à

- Favoriser une mixité sociale et culturelle équitable dans nos établissements scolaires, aboutissement d'un enseignement de qualité
- Former les enseignants aux discriminations

- Informer et accompagner les directions et les enseignants sur les aménagements raisonnables
- Aider les écoles à s'ouvrir sur la société
- Soutenir l'organisation d'activités de sensibilisation
- Encourager et soutenir les associations de parents qui sont des acteurs essentiels dans la vie associative de l'école

A aider nos enfants à affronter le monde de demain, et donc à

- Maîtriser aujourd'hui les apprentissages de base (lire, écrire, compter) pour être meilleurs demain
- Accorder une attention particulière aux nouvelles technologies et à l'éducation aux médias et poursuivre l'investissement dans du matériel informatique et numérique pour les écoles
- Accorder une attention particulière au cours de philosophie et de citoyenneté
- Poursuivre la sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement et à la biodiversité

A veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être, et donc à

- Garantir une alimentation scolaire saine, locale et équilibrée à un prix démocratique
- Veiller à la sécurité : prévention de la violence dans les écoles
- Sensibiliser au harcèlement scolaire
- Développer un environnement de qualité adapté au travers d'une amélioration permanente des infrastructures

➤ **L'extrascolaire**

Nous veillerons à garantir une offre de qualité et diversifiée pour tous. A cet effet, nous comptons

- Poursuivre le développement d'activités extrascolaires de qualité accessibles à tous les enfants
- Encourager les synergies
- Veiller à ce que les horaires répondent aux besoins de l'ensemble des familles
- Offrir des milieux d'accueil variés en période de vacances scolaires
- Investir dans la formation des accueillantes

➤ **Le développement économique**

✓ **Le commerce**

Nous nous engageons donc à :

- Encourager la promotion des producteurs locaux, des commerces de proximité et la valorisation des circuits courts
- Etudier la faisabilité de créer un label « Sainte-Ode »

✓ **L'économie**

Nous sommes aujourd'hui à un tournant en matière sociétale et économique mais également environnementale. Nous voulons donner du sens à l'économie durable. Loin d'être incompatible avec l'emploi, la rentabilité et la croissance, elle arrive sur le devant de la scène et c'est avec plaisir que nous verrions se développer ce type d'entreprises sur notre territoire.

Notre volonté est de poursuivre, à l'échelle de notre commune, une politique ambitieuse en matière économique et dès lors, nous nous engageons à :

- Travailler au développement d'un parc d'activités économiques
- Poursuivre notre collaboration avec l'ALE (Agence locale pour l'emploi)

✓ **L'agriculture**

L'agriculture, secteur essentiel de notre économie, connaît depuis plusieurs années une crise importante. Le soutien à nos agriculteurs requiert dès lors toute notre attention. Par ailleurs, notre objectif, en tant que pouvoir public, est de promouvoir auprès de nos concitoyens une alimentation équilibrée et durable. Qui dit durable, dit respectueuse de l'environnement, socialement responsable et assurant la viabilité économique des producteurs.

Nous nous engageons donc à :

- Développer une collaboration et un dialogue constructifs avec nos agriculteurs locaux et leurs représentants
- Soutenir les productions agricoles et alimentaires locales ainsi que leur commercialisation (circuits courts, marchés...)
- Intégrer tant que faire se peut, ces produits dans les repas servis dans nos écoles, à la MCAE et chez nos séniors.
- Concevoir les aménagements de voiries en restant attentifs, le cas échéant, au dimensionnement nécessaire pour le passage du charroi agricole lourd

➤ **Le sport**

Dans une société en mal de repères, les valeurs de solidarité et d'excellence véhiculées par le sport ainsi que son impact sur la santé sont précieux. Vecteur de développement personnel, de dépassement de soi et de valorisation collective, le sport peut également contribuer à renforcer l'intégration sociale.

C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Demeurer un partenaire pour les différents clubs sportifs de notre commune
- Pérenniser le principe des Mérites sportifs

➤ **La culture**

Faire le pari de la culture, c'est se tourner vers l'avenir et contribuer à de nouvelles dynamiques territoriales.

Nous avons dès lors pour objectifs de :

- Maintenir le soutien aux associations culturelles locales et de favoriser les collaborations
- Renforcer la coordination des événements culturels et la promotion de ceux-ci
- Développer la reconnaissance du patrimoine local, d'y encourager l'accès et d'en assurer la préservation
- Poursuivre la promotion de la lecture tant chez les adultes que chez les enfants (boîtes à livres...)

➤ **Le tourisme**

La mandature qui s'achève a vu se concrétiser la réforme des Maisons du Tourisme par la création d'une Maison du Tourisme à Bastogne. C'est un événement majeur qui aboutira à une meilleure structuration de l'offre touristique sur notre territoire.

Nous devons rester attentifs à ce redéploiement touristique qui est un moteur important de notre économie locale.

Conscients de cet enjeu pour notre Commune, nous avons pour objectifs de

- Développer les collaborations avec les partenaires locaux
- Améliorer la visibilité des lieux d'hébergement (Gîtes, chambres d'hôtes, ...)
- Soutenir le Syndicat d'Initiative
- Maintenir une politique touristique dynamique et cohérente basée sur le tourisme vert
- Utiliser les nouvelles technologies pour faire découvrir les atouts de notre territoire

➤ **Une commune intergénérationnelle**

✓ ***La petite enfance***

L'accueil de la petite enfance constitue un réel enjeu sociétal auquel nous sommes particulièrement sensibles.

Nous nous engageons donc à :

- Maintenir l'attractivité de notre MCAE
- Soutenir une cuisine saine pour ses repas
- Rester attentifs au statut des accueillantes privées
- Inscrire dans les clauses de marchés publics de fourniture, les aliments issus du circuit court, équitable et bio

✓ ***La jeunesse***

Il est essentiel de donner à nos jeunes les clés nécessaires pour en faire des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires (CRACS). Nous comptons en faire une réelle priorité. Notre jeunesse a des choses à dire et à proposer. Elle doit pouvoir s'exprimer et participer aux débats démocratiques, que ce soit par le biais du Patro, des Clubs de Jeunes ou d'autres associations existantes sur le territoire de la commune.

Il est primordial pour notre commune de devenir attractive pour les jeunes en répondant à leurs besoins diversifiés. Attirer des jeunes, c'est aussi attirer de jeunes parents souhaitant s'installer dans notre commune.

Nos objectifs en la matière sont de :

- Poursuivre le soutien logistique au Patro (locaux, transport et prêt de matériel pendant les camps, ...)
- Pérenniser l'existence du Conseil communal des Enfants
- Poursuivre l'organisation d'actions spécifiquement dédiées aux jeunes comme Place aux Enfants, ...
- Renforcer l'accompagnement par le Plan de Cohésion Sociale des jeunes en rupture scolaire, sociale, familiale, via un accompagnement individuel et l'organisation d'activités fédératrices (sportives, culturelles, récréatives)
- Poursuivre chaque année l'organisation de plaines de vacances à des prix accessibles au plus grand nombre
- Créer de nouvelles plaines de jeux
- Favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre jeunes et seniors (ex : initiations aux nouvelles technologies)

✓ **Les seniors**

Le vieillissement de la population est un constat. De plus en plus nombreux, les seniors font partie intégrante de notre société et de la vie quotidienne de notre commune, sous de multiples aspects.

Notre rôle de pouvoir public consiste à veiller à garantir une qualité de vie à chacun d'entre eux, quel que soit son âge, sa condition physique, son dynamisme, son autonomie. Indépendance, dignité, maintien d'un lien social et épanouissement personnel, tels sont les principes qui nous guident en la matière.

Pour ce faire, nous nous engageons à :

- Travailler au lancement d'un Conseil consultatif des Aînés
- Favoriser les rencontres entre aînés en poursuivant l'organisation d'animations à leur intention (goûters, excursions, conférences, activités sportives, visites, ...)
- Favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre jeunes et seniors
- Maintenir les aides à domicile initiées par le CPAS au bénéfice des plus âgés afin de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur logement (livraison de repas chauds 7 j/7, transport, ...)
- Maintenir la Maison des Aînés (L'oiseau bleu), lieu de convivialité, de rencontres et d'animations ouvert à tous.

➤ **Action sociale et CPAS**

La solidarité est au cœur de nos préoccupations. Cette solidarité revêt de multiples aspects : aides financières (revenu d'intégration, prise en charge de soins médicaux, aides énergie...), logement, réinsertion socioprofessionnelle, guidance budgétaire, service de médiation de dettes, formations, mise au travail dans le cadre de l'article 60, boutique de seconde main...

Les objectifs du CPAS seront clairement détaillés dans sa DPS, Déclaration de Politique Sociale)

Pour les 6 années à venir, nous nous engageons à

- Maintenir et renforcer les services du CPAS en termes d'aides aux plus démunis, toujours dans le respect de chacun, et visant l'émancipation et la responsabilisation individuelle
- Poursuivre la personnalisation de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale grâce au Projet Individualisé d'Intégration Sociale et la (re) mise à l'emploi des bénéficiaires du RIS via des contrats de travail articles 60 et 61

➤ **Le logement**

De nombreuses familles (jeunes et seniors) éprouvent des difficultés à trouver un logement sur le territoire communal.

Il importe dès lors d'appréhender les défis et les différentes réalités de notre société et de travailler à la disponibilité de lotissements et de logements moyens.

C'est pourquoi, nous avons pour objectifs de :

- Tenter d'arriver à la création de logements au travers de partenariats publics-privés
- Développer la mise en œuvre de lotissements attractifs.

➤ **Le vivre ensemble**

Les contacts humains sont prioritaires à nos yeux. Ils permettent de briser les stéréotypes, de nouer des contacts mutuellement profitables, d'échanger de multiples informations et d'aider les plus faibles, voire de prévenir les incivilités. Ils rendent des services inestimables à notre société, de nature à renforcer sa résilience.

Nous comptons donc

- Poursuivre l'organisation, via le CPAS et/ou le PCS (Plan de Cohésion sociale) d'activités diversifiées destinées à lutter contre l'isolement et à favoriser les liens interculturels et/ou intergénérationnels : jardin communautaire, ateliers de cuisine, ateliers de discussion, formations internet au profit des aînés encadrés par des jeunes...
- Soutenir les rencontres entre associations
- Favoriser les activités intergénérationnelles et interculturelles

➤ **La santé**

Les soins de santé primaires doivent être pensés dès notre niveau de pouvoir. C'est pourquoi, il est important que nous puissions jouer notre rôle de première ligne, à savoir : la prévention, la promotion et la lutte contre les inégalités sociales de santé.

Dès lors, nous nous engageons à :

- Soutenir dès le plus jeune âge des mesures de prévention et d'éducation à la santé. Concrètement, encourager la pratique sportive, notamment via la mobilité douce dans les activités de la vie quotidienne et promouvoir une alimentation saine
- Soutenir les actions de sensibilisation (drogue, alcool...)
- Distribuer gratuitement et sur demande à tous les habitants de plus de 65 ans et/ou pour les personnes souffrant de maladies chroniques ou handicapées, la « boîte à tartine jaune ». Rangée dans le frigo (endroit stratégique et facile à trouver en cas d'urgence par tous les acteurs de santé), cette boîte contient l'ensemble des informations utiles en cas d'urgence (groupe sanguin, médecin traitant, maladies, allergies, médicaments, vignettes mutuelle)
- Développer le principe de formations en réanimation de base pour les habitants, mais également pour le personnel communal, les enseignants, les équipes pédagogiques, les accueillant(e)s. Familiariser ces derniers, mais aussi les clubs sportifs, à l'utilisation du Défibrillateur Externe Automatisé (DEA)
- Assurer la sensibilisation contre le harcèlement et la maltraitance dans les écoles
- Lutter contre la pollution sonore, néfaste pour la santé mentale et physique
- Soutenir les démarches citoyennes de santé, qu'elles soient physiques, mentales, intergénérationnelles, communautaires et/ou ciblées

➤ La citoyenneté et le devoir de mémoire

Le caractère fragile de la démocratie nous impose une vigilance continue en la matière.

Dans cet esprit, en ces temps pour le moins troublés, nous avons à cœur d'organiser et de susciter la mise en place d'un certain nombre d'initiatives sur la thématique du respect des Droits de l'Homme, essentiellement au sein de notre jeunesse.

Dès lors, nous nous engageons à

- Poursuivre l'adhésion de Sainte-Ode au réseau des « Territoires de la Mémoire » (centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté)
- Encourager l'adhésion des écoles aux différents projets liés au devoir de mémoire
- Poursuivre une étroite collaboration avec les Groupements patriotiques afin de garder vivaces, notamment auprès des jeunes, les valeurs de citoyenneté et de respect des Droits de l'Homme
- Maintenir un soutien aux associations patriotiques

➤ Une commune ouverte sur le monde

✓ *Le jumelage*

Le principe du jumelage doit être à la base d'un véritable projet de développement économique, humanitaire mais surtout citoyen, dans la mesure où il est intéressant de susciter par ce biais, des échanges culturels, sportifs, scolaires et touristiques. Un jumelage ne doit pas être tributaire d'un changement de majorité ; c'est pourquoi il est nécessaire que ce travail soit le fruit d'une recherche approfondie, en partenariat avec nos habitants.

Nous avons donc pour objectifs de :

- Aider le Comité de Jumelage qui, au-delà de la mise en œuvre de l'opération, tient un rôle majeur pour alimenter le partenariat et entretenir les contacts
- Susciter des projets parallèles

4. VOLET BUDGETAIRE

Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal dans le code de la démocratie locale et de la décentralisation a fixé le cadre général de la Déclaration de politique en prévoyant que celle-ci comportera au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Les budgets qui seront présentés au cours de cette mandature réaffirmeront la volonté de l'exécutif communal de mettre en œuvre les différents axes déclinés ci-dessus.

La trajectoire budgétaire 2019-2024 permettra de mettre en œuvre les engagements de notre majorité et s'articulera autour de 4 priorités :

- Une stratégie financière sérieuse et responsable

Le pilotage des recettes et des dépenses, conduit avec sérieux et fermeté doit offrir à notre commune une situation privilégiée sur le plan financier : endettement assumé, maîtrise des dépenses courantes, qualité du financement des politiques sociales et éducatives, capacité d'auto-financement élevée, taux d'endettement acceptable.

Par la mise en œuvre d'outils de gestion et de management encore plus performants, nous visons une maîtrise complète de la gestion de nos ressources qu'elles soient humaines ou financières.

Un contrôle ferme des dépenses ordinaires, une organisation optimale des services, une polyvalence accrue, des recherches de subsides plus ciblées, des indicateurs de performance adaptés seront plus que jamais indispensables afin d'atteindre nos objectifs, dans le respect des deniers publics.

- Des budgets ambitieux qui concilient sobriété et réalisation des objectifs de la mandature

Cette mandature verra la concrétisation de plusieurs projets votés les années précédentes : la maison de village de Lavacherie, la liaison lente entre Lavacherie et Amberloup mais aussi l'aménagement de la place Sainte-Mère-Eglise à Amberloup alors qu'il faudra idéalement procéder à des investissements de sécurité et à la mise en œuvre d'un plan communal de mobilité...

- Une fiscalité adaptée aux enjeux de notre temps

Notre stratégie d'investissement doit répondre aux enjeux environnementaux et vitaux de notre temps.

La réflexion engagée sur la problématique du coût de gestion des déchets devra idéalement conduire à une adaptation de la fiscalité à cet égard. Des moyens seront également dégagés au profit d'un espace public plus propre.

Enfin, comme toutes les communes wallonnes, notre commune sera confrontée à moyenne échéance à de nouvelles contraintes financières telles que le financement des pensions des agents, la réforme des points APE ou encore le financement de la zone de secours...

Ces efforts d'investissement ne doivent pas remettre en cause la volonté de maîtriser la fiscalité locale dès que ce sera possible tout en offrant à nos concitoyens tous les services d'une commune moderne, tournée vers l'avenir et responsable de son destin.

- Des budgets résolument tournés vers le citoyen

Sainte-Ode continuera de s'engager pour les plus précaires, les plus vulnérables, les seniors, les personnes en situation de handicap et les familles.

Des crédits budgétaires seront aussi alloués pour développer le logement ainsi que pour maîtriser le développement territorial.

Enfin, nos prévisions financières confirmeront notre engagement d'une participation citoyenne renforcée disposant des outils et des informations utiles à ce renouveau démocratique.

En un mot, notre trajectoire budgétaire traduira nos engagements en réalisations pérennes pour Sainte-Ode.